



Professionnels canadiens en agronomie

Points d'intérêt particuliers:

- Le budget du Québec fournira 295 millions de dollars sur six ans
- Le symposium bisannuel sur l'agriculture se tiendra à Corner Brook (T.-N.-L.) en novembre 2020
- Le SIA recherche des agronomes formés à l'étranger pour une expérience professionnelle

À l'intérieur de cette édition:

Le BCIA adopte de nouveaux 2
règlements et présente le
titre RTAg

Réponse de l'OAQ au 2
rapport de la CAPERN sur
les pesticides

Le symposium bisannuel sur 2
l'agriculture se tiendra à
Corner Brook (T.-N.-L.)

Rapport du comité sur 3
l'indépendance
professionnelle publié au
Québec

Le SIA recherche des 3
agronomes formés à
l'étranger pour une
expérience professionnelle

Les règlements sur les zones 3
riveraines (RAR) de la
Colombie-Britannique

Mises à jour des instituts 4
d'agronomie de Terre-Neuve
-et-Labrador et de l'Î.-P.-E.

Présentation du numéro inaugural

Agrologists Agronomes Canada (AAC) a le plaisir de vous présenter son bulletin d'information semestriel.

En raison des défis découlant de la situation de la Covid-19, certaines informations qui étaient exactes au moment de la publication peuvent avoir changé. Veuillez communiquer avec l'institut provincial approprié pour obtenir les renseignements les

plus récents.

L'un des faits notables de ce numéro est la mise en œuvre d'une banque nationale d'emploi, que vous pouvez consulter au <https://agrologistscanada.ca/fr/employment-opportunities/>. L'échange d'informations entre les provinces et l'actualisation du site d'AAC continuent à être des priorités .

“L'un des faits notables de ce numéro est la mise en œuvre d'une banque nationale d'emploi, que vous pouvez consulter au

<https://agrologistscanada.ca/employment-opportunities>”.

À nouveau, bienvenue!
Vérifiez régulièrement le site Web au

<https://agrologistscanada.ca/>

Le budget du Québec fournira 295 millions de dollars sur six ans

Le budget 2020-2021 du gouvernement du Québec prévoit 295 millions de dollars sur six ans pour le développement du secteur agricole, dont 125 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en œuvre du Plan d'agriculture durable.

Le nouveau budget est tourné vers l'avenir: une économie verte,

l'éducation et l'amélioration des services pour les Québécois dans le besoin.

Le gouvernement double ses investissements pour lutter contre le changement climatique avec un plan de 6,7 milliards de dollars sur six ans pour bâtir une économie verte.

Conformément aux engagements internationaux, la province vise à réduire ses

émissions de gaz à effet de serre de 37,5% sous son niveau de 1990 d'ici 2030.

L'agriculture durable recevra 125 millions de dollars et la gestion des matières résiduelles a reçu 83 millions de dollars. Pour plus de faits saillants, visitez <https://montrealgazette.com/news/quebec/highlights-of-the-2020-21-quebec-budget>.



Le BCIA adopte de nouveaux règlements et présente le titre RTAg

Le British Columbia Institute of Agrologists (BCIA) est heureux d'annoncer de nouveaux règlements qui sont entrés en vigueur le 1^{er} mars 2020.

Les nouveaux règlements orienteront le BCIA tandis que la profession continue à protéger les intérêts du public et contribue au développement responsable du secteur des ressources naturelles de la Colombie-Britannique en vertu de la *Professional Governance*

Act [Loi sur la gouvernance des professions].

D'autres modifications des règlements sont prévues d'ici novembre 2020 afin de se conformer à la *Professional Governance Act*.

Les règlements se trouvent au <https://www.bcia.com/sites/default/files/imce/Bylaws/2020/FinalBylaws%20Mar%201%202020.pdf>

Le BCIA est également heureux d'annoncer une nouvelle catégorie d'agrément : Registered Technologist in

Agology (RTAg) [Technologue agréé en agrobiologie], conjointement avec le programme de stages connexe.

Pour célébrer cette nouvelle catégorie de technologue, le BCIA renoncera à la moitié (100,00 \$) des frais de demande de RTAg pour tous les demandeurs, du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2021.

Pour obtenir plus d'information ou déposer une demande, visitez le <https://www.bcia.com/members/applications-registration/pag-and-rtag>.

“ La commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a déposé son rapport avec 32 recommandations sur l'utilisation des pesticides et l'indépendance. ” professionnelle..”

Réponse de l'OAQ au rapport de la CAPERN sur les pesticides

L'Ordre des agronomes du Québec a pris part à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles à la fin de septembre 2019.

La Commission a été mise sur pied pour examiner l'incidence des pesticides sur la santé publique et sur l'environnement, ainsi que pour examiner les pratiques

de substitution innovantes actuelles et futures dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, tout en respectant la compétitivité du secteur agroalimentaire du Québec.

Les commentaires envoyés aux membres de l'OAQ concernant le rapport du gouvernement publié le 19 février 2020 se trouvent en

anglais au <https://agrologistscanada.ca/wp-content/uploads/Professional-Independence-Report-OAQ.pdf>



Le symposium bisannuel sur l'agriculture se tiendra à Corner Brook (T.-N.-L.) en novembre 2020

Our Food. Our Future: Growing Opportunities in Agriculture through Innovation and Collaboration aura lieu à Corner Brook (T.-N.-L.), du 3 au 5 novembre 2020.

Ce symposium de trois jours est destiné aux personnes qui s'intéressent à la production agroalimentaire, à la recherche et aux systèmes

alimentaires, et qui veulent en apprendre plus sur l'exploitation agricole efficace, les méthodes et technologies innovantes, l'intensification durable, la production à petite échelle, la diversification de la production, le marketing et la sensibilisation des consommateurs.

L'événement inclura une foire professionnelle, une

série de « présentations éclair » et des présentations de professionnels de l'industrie et du commerce à l'échelle locale et internationale.

Vous pouvez obtenir des renseignements complets [en anglais seulement] en visitant le <https://www.gov.nl.ca/ourfoodourfuture/biennial-research-symposium/overview/>.



Rapport du comité sur l'indépendance professionnelle publié au Québec

Les membres du comité sur l'indépendance professionnelle ont émis 17 recommandations à l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ).

En plus de demander des changements chez les employeurs, l'OAQ appuiera le changement des pratiques chez les agronomes. De nouvelles grilles de référence et lignes directrices seront communiquées et une formation sur l'éthique et la conduite professionnelle

sera offerte d'ici la fin de l'année. Lors de leur inscription au tableau de l'Ordre, les agronomes doivent déclarer la méthode de rémunération de leur employeur.

La campagne d'inspection professionnelle de 2020 évaluera la qualité de la tenue de dossier (justification+traçabilité) et validera l'absence de modalité proscrite de rémunération. L'agronome devra fournir au moment

de son inspection une copie de la divulgation de ses intérêts faite auprès des clients.

L'OAQ s'engage à être transparent envers les membres, le public, mais également envers ses membres et toutes les parties prenantes externes. L'OAQ effectuera des changements dans ses communications au cours des prochaines semaines. L'accessibilité des documents sur le site Web sera examinée et un rapport

annuel complet est en préparation.

Le rapport complet ainsi que la réponse de l'OAQ se trouvent au <https://oag.qc.ca/actualites/rapport-du-comite-sur-lindependance-professionnelle/>.



Ordre des
AGRONOMES
du Québec

Le SIA recherche des agronomes formés à l'étranger pour une expérience professionnelle rémunérée

Le ministère de l'Immigration et de la Formation professionnelle, par le biais du financement provenant du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du gouvernement du Canada, teste un programme de soutien à l'intégration sur le marché du travail afin d'aider 60 travailleurs formés à l'étranger dans des professions ciblées

pour obtenir une expérience de travail canadienne de trois mois.

Plusieurs nouveaux arrivants professionnels signalent que même après avoir obtenu leur reconnaissance canadienne des titres de compétences, ils ont de la difficulté à obtenir leur premier emploi canadien en raison d'un manque d'expérience sur le marché du travail canadien.

Le ministère recherche 10 travailleurs formés à l'étranger,

de façon provisoire ou complète, qui souhaitent participer à une expérience professionnelle rémunérée de trois mois. Les agronomes formés à l'étranger avec une autorisation du SIA peuvent être admissibles.

Des employeurs qui pourraient avoir de l'intérêt à participer sont recherchés. Une subvention salariale sera offerte aux employeurs admissibles pour compenser les

coûts

d'intégration et les ressources. Pour plus d'informations, écrivez un courriel à Stella.Juma-



Les règlements sur les zones riveraines (RAR) de la Colombie-Britannique deviennent les règlements

Le Riparian Areas Regulation (RAR) [règlement sur les zones riveraines] est devenu le *Riparian Areas Protection Regulation* (RAPR) [règlement sur la protection des zones riveraines] le 1^{er} novembre 2019. Le règlement sur les zones riveraines a été

modifié pour fournir une supervision améliorée du ministère, intégrer les exigences de formation et fournir des détails et une rigueur supplémentaires dans la mise en application des normes réglementaires.

Les modifications du règlement sur les zones riveraines sont entrées en

vigueur le 1^{er} novembre 2019. Les employés du ministère appuient le processus de mise à jour par une série de webinaires et de rencontres en personne pour les professionnels qualifiés en

environnement, les employés du gouvernement local et d'autres parties prenantes.

Les questions sur les modifications réglementaires devraient être envoyées à RiparianAreas@Victoria1.gov.bc.ca.



Les questions, les commentaires et les suggestions devraient être envoyés à office@bcia.com

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur notre premier numéro!

Trouvez-nous sur le Web au
<https://agrologistscanada.ca/>

Agrologists Agronomes Canada est un organisme national composé de neuf organismes de réglementation provinciaux. Comme membres de l'équipe d'Agrologists Agronomes Canada, les organismes provinciaux travaillent ensemble à:

- ◆ Remplir les obligations nationales en matière de mobilité de la main-d'œuvre (p. ex., harmoniser les exigences en matière d'agrément afin de permettre aux agronomes d'obtenir un permis après de n'importe quel organisme de réglementation au Canada)
- ◆ Encourager le rôle de l'agronomie et des agronomes au Canada

« Comme organismes provinciaux de réglementation, nous offrons des permis aux agronomes et une supervision réglementaire pour veiller à la protection du public dans chaque province par une pratique sécuritaire, compétente et éthique. »

Mises à jour des instituts d'agronomie de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Î.-P.-E.

Comme certains membres sont peut-être au courant, le Newfoundland and Labrador Institute of Agrologists (NLIA) a introduit le titre de Technical Agrologist (T. Ag.) [technicien agronome] en 2019.

Le NLIA a indiqué qu'il continue à travailler pour la conformité avec la norme nationale d'admission. L'évaluation des relevés de notes a été placée en sous-traitance auprès des autres instituts provinciaux d'agronomie qui ont les ressources adéquates pour examiner les qualifications des demandeurs.

Le NLIA compte actuellement 30 membres, dont la majorité sont employés par le Department of Fisheries and Land Resources [ministère des Pêcheries et des Ressources terrestres] de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le PEI Institute of Agrology a également introduit le titre de Technical agrologist [technicien agronome] avec une réduction unique des droits en janvier et février 2020 afin d'ajouter un incitatif à devenir membre.

L'Île-du-Prince-Édouard a indiqué 92 membres à la

date limite. Parmi ceux-ci, 61 sont des membres à part entière (PAg), en plus de huit membres à la retraite ou honorifiques.

Il y a dix membres en vertu du permis de pratique (PPA) et 13 agronomes en formation (AIT) supplémentaires.

Le PEIIA a lancé son nouveau site Web en 2019 et reçoit les commentaires. Veuillez visiter le www.peiia.ca pour l'examiner et émettre des commentaires.

